Livret d'information

Pr Vincent COSTALAT
Coordonnateur du Département

Traitement par Sclérothérapie d'une malformation vasculaire ou lymphatique

CHU de Montpellier
Hôpital Gui de Chauliac
Pôle Neurosciences Tête et Cou
80, Avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 72 75

http://www.chu-montpellier.fr/fr/neuroradiologie

Malformation veineuse

Ce sont des **anomalies vasculaires de la paroi des veines**. Celles-ci sont anormales, déformées et dilatées. Elles sont en général d'évolution lente, voire stables, sauf poussées épisodiques. La plupart sont cutanées, sous cutanées ou affectent les muqueuses.

Lymphangiome kystique

Les lymphangiomes sont des **malformations congénitales** portant sur le système lymphatique. Ce sont des tumeurs rares, bénignes, pouvant siéger dans n'importe quelle région du corps, mais les localisations tête et cou sont les plus fréquentes.

En cas de syndrome douloureux ou lorsqu'il existe un préjudice fonctionnel ou esthétique le traitement le plus pertinent est la sclérothérapie.

En quoi consiste la sclérothérapie ?

Cette intervention consiste à **injecter une solution sclérosante** qui réduit la taille des malformations; elle est pratiquée par un radiologue interventionnel. Elle peut nécessiter plusieurs séances, avec un intervalle de 1 à 3 mois entre chacune d'elles.

Comment se déroule le traitement par sclérothérapie ?

Le traitement par sclérothérapie est propre à chaque malformation :
Après repérage échographique ou radiographique de la malformation superficielle, on réalise une ponction à l'aiguille de cette dernière. Une injection de produit de contraste iodé est réalisée et une radiographie permet de confirmer le bon positionnement de l'aiguille.

On injecte alors le produit sclérosant qui peut être de plusieurs sortes : alcool, Bléomycine, mousse sclérosante (Aetoxysclérol) ou bien Picibanil. Le produit le plus adapté à votre malformation sera utilisé.

Quels sont les risques liés au geste de sclérothérapie ?

Ils sont différents en fonction du produit :
- Fièvre,
- Inflammation locale et douloureuse,
- Nécrose cutanée.

Les symptômes sont pour la plupart transitoires. Il existe des cas rares de nécrose cutanée nécessitant une reprise chirurgicale.

Quelles sont les suites immédiates de l'embolisation ?

Après l'embolisation, vous resterez quelques heures dans la salle de réveil afin d'assurer la surveillance avec le maximum de sécurité.
Vous serez ensuite conduit dans l'unité de neuroradiologie interventionnelle (1er étage hôpital Gui de Chauliac) pour une surveillance de 24 heures. Les membres de l'équipe médicale diront à quel moment il est possible de boire et manger et pendant combien de temps il faut rester allongé.

Chaque jour, les médecins neuroradiologues (séniors ou internes) viendront vous informer clairement du traitement réalisé, du résultat obtenu (exclusion complète ou non) et surveiller les éventuelles complications post-opératoires. Ils superviseront les contrôles radiologiques et les traitements antalgiques ou autres…
Vos familles pourront les rencontrer en s'adressant au secrétariat situé au rez-de-chaussée de l'établissement.

L’hospitalisation en pratique

Avant votre hospitalisation :

• Vous devez avoir consulté un médecin anesthésiste : une consultation devra être organisé au moins 15 jours avant la date prévue pour l’artériographie, soit auprès de nos services (**Prise de RDV : 04.67.33.76.87**), soit proche de votre domicile.
En cas de consultation délocalisée, le médecin anesthésiste qui vous recevra devra nous **faxer** le compte rendu de la consultation au **04.67.33.76.20.**

Une embolisation est toujours effectuée à l’occasion d’une hospitalisation. Sa durée est en général de 2 à 3 jours en fonction de l’état de santé du patient.

Le jour de l'hospitalisation :

• A votre arrivée à l'hôpital et après avoir réalisé les formalités administratives au bureau des admissions de Gui de Chauliac, vous devez vous présenter à l'heure indiquée dans l'unité neuroradiologie interventionnelle (1er étage hôpital Gui de Chauliac).

• Le geste endovasculaire sera réalisé le lendemain. Le médecin neuroradiologue pourra exercer dans le cadre de son activité libérale. Cela n'aura aucune incidence sur votre prise en charge et aucun honoraire ne vous sera facturé.

Après votre retour à domicile :

• Un arrêt de travail vous sera prescrit, si vous êtes en activité.
• En cas de douleurs, une ordonnance d'antalgique vous sera remise.
• En cas de **douleurs persistantes ou de signes anormaux** (fièvre, vertiges…), il est important de **contacter immédiatement** votre médecin traitant ou notre équipe.

Téléphones utiles :

Interne : **06.07.53.39.84**
Secrétariat : **04.67.33.75.32**
En cas d'urgence, un médecin : **04.67.33.25.04**

Notes

Conception réalisation - CHU de Montpellier - Service Communication - 06/2017 - G. Faugier

NEUROSCIENCES TÊTE & COU

CHU

MONTPELLIER CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE